

ÉDUCATION À L'ENFANCE

Attestation d'études collégiales

Formation à
temps plein
de jour

Possibilité de
travailler dans
divers types de
services
de garde

Excellent taux de
placement
95 %



Groupe ouvert à tous (952)

CAHIER D'INFORMATION



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Direction de la formation continue
et des services aux entreprises

NOUS JOINDRE

475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
Local A-1940 (accès par la porte 4 ou 5)

accueilcfc@cmontmorency.qc.ca
450 975-6222
fcontinue.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Point d'information	1
Le programme	2
Grille programme	5
Conditions d'admission	7
Processus d'admission	8
Dépôt de candidature du SRAM	9
Documents d'admission	10
Où s'adresser pour obtenir ces documents	11
Informations générales	12
Foire aux questions	13

POINT D'INFORMATION

Vu le contexte, il est fort probable que cette formation soit donnée à distance, du moins pour l'automne 2020.

Les professeurs vont donner leurs cours en mode hybride, soit en présentiel en ligne et possiblement des cours en classe pour des activités essentielles. Dès que nous aurons l'autorisation de la Direction, les cours se poursuivront en totalité, en classe. Pour l'instant, il nous est impossible de prévoir une date officielle de retour en classe.

Équipement requis : Ordinateur avec caméra, accès Internet. Les professeurs utiliseront les plateformes : TEAMS, ZOOM, Moodle, Col.NET...

Déroulement : Chaque professeur adaptera son plan de cours afin que les cours soient donnés à distance.

Il y aura des cours en présentiel en ligne selon un horaire établi, du lundi au vendredi. Chaque professeur déterminera la durée de chaque cours du calendrier. Par exemple, pour un cours de 3 heures, le présentiel en ligne pourrait être de 9h à 11h. L'autre heure serait en travail individuel, lectures, période de disponibilité des professeurs.

Les professeurs déposeront un plan de cours sur Col.NET avec un calendrier des activités d'enseignement et d'évaluation.

LE PROGRAMME

Programme

Niveau de sanction : Attestation d'études collégiales (AEC)

- AEC = formation collée à la réalité et aux besoins du marché du travail qui mène à un diplôme reconnu.

Durée : 1200 heures – 50 semaines de formation

Début : 5 octobre 2020 Fin : 29 octobre 2021

Vacances : 6 semaines – 21 décembre 2020 au 8 janvier 2021 & 19 juillet au 6 août 2021

Formation offerte de jour en intensif – 5 blocs à temps plein

Horaire : du lundi au vendredi – être disponible de 8 h à 18 h

Nombre de cours : 16 cours crédités – 2 cours non crédités – 2 stages

But du programme

Le programme est axé sur le développement de compétences essentielles à l'exercice de la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance. Un personnel éducateur professionnel, formé et engagé, contribuera à offrir des services de garde de qualité et à permettre aux enfants de se développer harmonieusement.

Intentions éducatives

La formation acquise dans le programme Attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance vise à :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de la profession d'éducatrice, d'éducateur à l'enfance, c'est-à-dire lui permettre de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession;
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Qualification

Selon le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, la personne détenant une AEC en Techniques d'éducation à l'enfance doit cumuler trois années d'expérience pertinente afin d'être reconnue comme éducatrice qualifiée :

- Expérience pertinente acquise auprès d'un prestataire de service de garde reconnu par le ministère de la Famille ou par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Expérience acquise au Québec dans la mise en application d'un programme d'activités auprès de groupes d'enfants d'âge préscolaire;
- Une année d'expérience à temps complet correspond à au moins 1 664 heures travaillées (semaine normale de 32 h);
- Une seule année d'expérience peut être reconnue par période de 12 mois consécutifs;
- Évaluation de la qualification du personnel de garde est faite par le titulaire de permis.

Description de la profession

Intervenir dans toutes les dimensions du développement de l'enfant, et ce, dans une approche d'apprentissage actif pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Bien que ce travail constitue la plus grande partie de la pratique professionnelle, il ne pourrait se faire sans la reconnaissance de l'influence prépondérante de la famille dans l'éducation des enfants. C'est pourquoi le partenariat famille-service de garde est essentiel au projet éducatif des enfants, et l'établissement de saines relations entre tous les adultes œuvrant auprès d'eux mérite que tous y mettent des efforts et fassent preuve d'une étroite collaboration afin de permettre aux enfants d'atteindre leur plein potentiel.

Finalement, les éducatrices, éducateurs à l'enfance devront s'assurer de mener à bien les trois mandats du travail en services de garde éducatifs soit : la mission éducative, les soins de base, la mission sociale et communautaire, et ce, dans une pratique réflexive qui donne tout son sens à la pratique de la profession.

Perspectives professionnelles

Les milieux professionnels qui emploient les éducatrices, éducateurs sont nombreux et diversifiés : centres de la petite enfance (CPE) en installation ou en milieu familial, garderies à but lucratif, services de garde en milieu scolaire, haltes-garderies et jardins d'enfants.

Les perspectives d'emplois sont excellentes et les besoins des employeurs sont grands dans une période de développement des services offerts aux enfants québécois.

Salaire

- Éducatrice qualifiée : taux horaire : 18,52 \$ - échelon 1 - 1er avril 2018 au 31 mars 2019
- Éducatrice non qualifiée : taux horaire : 16,37 \$ - échelon 1 - 1er avril 2018 au 31 mars 2019

Source : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/18-00017-Taux-et-echelles-de-salaires-Personnes-salariees.pdf>

Attitudes et aptitudes recherchées

- Motivation
- Implication
- Vigilance
- Jugement
- Ponctualité
- Assiduité
- Respect d'autrui
- Capacité d'écoute
- Ouverture
- Facilité à communiquer
- Autonomie
- Initiative
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe
- Attitude positive
- Maîtrise de soi
- Tenue professionnelle
- Etc.

Continuité dans le programme

- Préalables requis;
- Échecs aux cours;
- Évaluation du dossier de l'étudiant après chaque session.

Stages

- Ce programme inclut deux stages. Le premier a une durée de 135 heures et le deuxième, de 240 heures;
- Conformément à la loi sur les services de garde, l'étudiant devra consentir par écrit à la vérification des antécédents judiciaires auprès des services de police afin d'établir qu'il n'y a aucun empêchement à effectuer des stages en milieu de garde.

GRILLE PROGRAMME

Groupe 952

Durée de la formation

51 semaines (1200 heures de formation + 6 semaines de vacances)
Du 5 octobre 2020 au 29 octobre 2021

Session – Automne 2020

157,00 \$*

Bloc 1 – 5 octobre 2020 au 18 décembre 2020

11 semaines

Congé férié : 12 octobre 2020

Vacances : 21 décembre 2020 au 8 janvier 2021

322-8A4-MO	L'éducation à l'enfance : la profession	60 h
322-8A3-MO	La sécurité en service de garde	45 h
322-8B3-MO	La communication adulte-enfant	45 h
350-8A4-MO	Le développement global de l'enfant de 0-3 ans	60 h
322-8C3-MO	La santé en service de garde	45 h
360-019-99	Encadrement de stage	3 h

TOTAL 258 h

Moyenne d'heures par semaine 23,5 h

Session – Hiver 2021

162,00 \$*

Bloc 2 – 11 janvier au 26 mars 2021

11 semaines

322-8D3-MO	Les pratiques éducatives 1	45 h
322-8E3-MO	L'observation pour soutenir l'intervention	45 h
322-8H3-MO	La conception d'activités de développement global	45 h
322-8B4-MO	L'accueil des enfants de 0-2 ans	60 h
350-8B4-MO	Le développement global de l'enfant de 3-12 ans	60 h
360-019-99	Encadrements de stage	5 h

TOTAL 260 h

Moyenne d'heures par semaine 24 h

Session – Hiver 2021

Gratuit*

Bloc 3 – 29 mars au 28 mai 2021

9 semaines

Congés fériés : 2 avril, 5 avril et 24 mai 2021

322-8F3-MO	La communication adulte-adulte	45 h
322-8G3-MO	La créativité en service de garde	45 h
322-8A9-MO	Stage 1 : L'initiation professionnelle	135 h

TOTAL 225 h

Moyenne d'heures par semaine 25 h

* Prix approximatif de la session n'incluant pas les frais de matériel. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Session – Été 2021**162,00 \$*****Bloc 4 – 31 mai au 27 août 2021****10 semaines**Congés fériés : 24 juin et 1^{er} juillet 2021

Vacances : 19 juillet au 6 août 2021

322-8J3-MO	Les pratiques éducatives 2	45 h
322-8E4-MO	Les interventions éducatives en service de garde	60 h
322-8C4-MO	Les activités éducatives pour les enfants de 3-5 ans	60 h
322-8D4-MO	Les activités éducatives pour les enfants de 6-12 ans	60 h
360-019-99	Encadrements de stage	5 h

TOTAL 230 h

Moyenne d'heures par semaine 23 h

Session – Automne 2021**162,00 \$*****Bloc 5 – 30 août au 29 octobre 2021****9 semaines**

Congés fériés : 6 septembre et 11 octobre 2021

322-8AG-MO	Stage 2 : L'intégration professionnelle	240 h
------------	---	-------

TOTAL 240 h

Moyenne d'heures par semaine 27 h

* Prix approximatif de la session n'incluant pas les frais de matériel. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales d'admission

Pour être admissible à un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC), vous devez posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une formation jugée suffisante par le Collège.

Vous devez également répondre à l'une des conditions suivantes pendant au moins deux sessions consécutives (sauf si vous détenez un DEP) :

- Avoir interrompu vos études à temps plein;
- Avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein;
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.

Conditions spécifiques d'admission

- Réussir le test de français (test écrit);

Frais de formation

- Ouverture de dossier : 30 \$ (payable lors du dépôt de dossier au SRAM, non remboursable)
- Total des frais de programme* (excluant le matériel) : 643 \$ (157 \$ pour la session d'automne 2020 et 162 \$ pour les sessions suivantes – 1 bloc sans frais);
- Matériel et manuels, environ 1000\$:
 - Les manuels seront prêtés uniquement aux personnes référées par Emploi-Québec.
 - Démarche à entreprendre rapidement auprès d'un agent d'Emploi-Québec.
- Certains professeurs organisent des sorties dans le cadre de leur cours, des frais peuvent s'ajouter.

* Les prix sont sujets à changement sans préavis.

PROCESSUS D'ADMISSION

Processus d'admission et d'inscription

- Lire le cahier d'inscription;
- Déposer votre dossier de candidature via le SRAM (procédure à la page suivante);
 - Joindre tous les documents requis
 - Joindre le paiement pour l'ouverture de dossier
- Faire le test de français (test écrit en ligne) – Nous communiquerons avec vous pour céder une date pour effectuer le test;
- Entretien individuel – sur convocation seulement.

Déroulement du test de français et de l'entretien individuel

Test de français – date à confirmer (durée de 60 minutes)

- 1^{ère} partie : compréhension de texte;
- 2^e partie : production d'un texte – sujet imposé;
- Aucune documentation permise;
- Note de passage : 60%.

Entretien individuel – date à confirmer (durée d'environ 15 minutes)

- Questions et mises en situation;
- Objectifs :
 - Présenter votre profil scolaire et professionnel;
 - Évaluer votre capacité à suivre la formation, en intensif, votre motivation;
 - Évaluer vos aptitudes et attitudes professionnelles.

Suivi de votre demande d'admission

- Sélection finale des candidats : semaine du 21 septembre 2020;
- Confirmation d'admission – lettre par courriel (candidatures retenues et non retenues);
- Inscription et paiement de la session – 157 \$: au plus tard lundi 28 septembre 2020;
- Début du programme : lundi 5 octobre 2020.

DÉPÔT DE CANDIDATURE AU SRAM

Où?

Toute demande d'admission doit être faite en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période de demande d'admission prévue.

Quand?

Période de dépôt de votre demande d'admission au SRAM	8 juin au 7 août 2020
Période de dépôt de votre demande d'admission TARDIVE au SRAM	10 août au 18 sept. 2020

Comment?

1. Assurez-vous de faire votre demande pendant la période de dépôt mentionné ci-haut;
2. Rendez-vous sur le site web de la formation continue du Collège Montmorency :
www.fcontinue.qc.ca
3. Sélectionnez le programme d'**AEC Éducation à l'enfance**;
4. Cliquez sur le bouton **Demande d'admission** (vous serez automatiquement redirigé sur le site web du SRAM, prêt à faire votre demande d'admission au SRAM pour le programme de d'Éducation à l'enfance);
5. Suivez les directives afin de créer ou vous connecter à votre compte et suivez les indications pour compléter votre demande d'admission;
6. Une fois que votre demande aura été soumise au SRAM, un courriel de confirmation sera envoyé à votre compte courriel. Vous devrez ensuite compléter votre dossier dans les plus brefs délais en :
 - Fournissant les documents demandés. Il est recommandé de télécharger les documents numérisés directement dans le dossier en ligne, mais il est également possible de faire parvenir des copies claires et lisibles des documents au SRAM en utilisant les services postaux ou en venant déposer les documents en personne au bureau du SRAM.
 - Payant les frais de traitement de dossier de 30 \$ (non remboursable)
Les modes de paiement acceptés sont : payer en ligne directement dans votre dossier avec une carte de crédit Visa ou MasterCard, ou encore faire parvenir au SRAM ou venir déposer au bureau du SRAM une traite bancaire ou un mandat poste libellé à l'attention du SRAM).

Si votre dossier est incomplet, votre demande d'admission ne sera pas traitée!

Besoin d'aide pour votre dépôt de dossier?

N'hésitez pas à contacter nos collègues du SRAM pour toute problématique liée à votre dépôt de dossier en ligne en écrivant un courriel à : service-admission@sram.qc.ca

DOCUMENTS D'ADMISSION

Les documents qui vous seront demandés le seront selon votre situation. Lorsque vous aurez complété une demande d'admission, le système vous indiquera la liste des documents que vous devez fournir au SRAM.

Il peut s'agir :




- D'un acte de naissance
- De vos relevés de notes et diplômes des trois dernières années du secondaire et relevés et diplômes d'études supérieures le cas échéant *
- Du résultat d'un test de langue
- D'une évaluation comparative (qui peut être réalisée par le SRAM dans le cadre de la demande d'admission)
- Du paiement

*Seules les copies imprimées ou les numérisations couleurs effectuées à partir des relevés de notes et diplômes originaux seront acceptées. Les documents qui ne sont pas clairs ou illisibles ou qui présentent des traces d'altération seront rejetés.

Lorsque les documents originaux ne sont ni en français ni en anglais, ils doivent faire l'objet d'une traduction dans l'une ou l'autre de ces deux langues par un traducteur certifié.

Les copies des documents originaux ainsi que celles des traductions doivent être envoyées au SRAM. Envoyer une copie de l'original de chacun des documents exigés. Noter que les originaux ne seront pas retournés.

De plus, parmi les documents requis selon votre situation, vous devrez également fournir les documents suivants (exigés pour l'admission au programme d'AEC) :

-  Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'étude)
-  Un C.V. (à jour)
-  Une photo format passeport (à fournir après votre admission par courriel à education.enfance@cmontmorency.qc.ca)

OÙ S'ADRESSER POUR TROUVER CES DOCUMENTS

Services Québec

Services Québec (Emploi Québec)

Référez-vous à votre centre local d'emploi (CLE) de votre région

Centre de communication avec la clientèle

Tél.: 514 873-4000 Sans frais: 1 877 767-8773

www.emploi.quebec.gouv.qc.ca

Certificat de naissance du Québec

Directeur de l'état civil

Comptoir de services

1438, boulevard Daniel-Johnson, bureau RC

Laval (Québec) H7V 4B5

Tél.: 514 644-4545 Sans frais: 1 877 644-4545

www.etatcivil.gouv.qc.ca

Certificat de sélection du Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration

Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative

285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1T8

Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 864-9191

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Attestation d'études obtenue au Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière

Québec (Québec) G1R 5A5

Tél.: 418 643-7095 Sans frais: 1 800 747-6626

www.education.gouv.qc.ca

Équivalence de niveau secondaire

Commission scolaire de Laval

Guichet-conseil

2100, rue Cunard, bureau C12

Laval (Québec) H7S 2G5

Tél.: 450 662-5784

www.cslaval.qc.ca

Évaluation comparative des études effectuées hors Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration

Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative

285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1T8

Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 264-6164

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Évaluation comparative des études effectuées hors Québec via le SRAM

S'informer auprès du Service de la Formation continue du Collège Montmorency pour plus de détails.

Tél.: 450 975-6222

** Des frais peuvent s'appliquer.*

*** Il est important de noter que l'évaluation comparative n'est jamais remise au candidat et ne sert que pour l'admission au cégep.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous joindre

Lieu de formation

Centre de formation continue - Galeries Laval

1545, boulevard Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6

Bureau de l'accueil

Local : G-2140

Téléphone : 450-975-6222 **lors de la reprise des cours en classe uniquement**

Courriel : accueilcfc@cmontmorency.qc.ca

Site internet : www.fcontinue.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Agente de soutien administratif

Karell Cadoret

Téléphone : 450-975-6100, poste 7363 **lors de la reprise des cours en classe uniquement**

Courriel : education.enfance@cmontmorency.qc.ca

Conseillère pédagogique

Louise Allaire

Téléphone : 450-975-6100, poste 6232 **lors de la reprise des cours en classe uniquement**

Courriel : louise.allaire@cmontmorency.qc.ca

Aide financière aux études

- Informations sur le site du Collège : www.cmontmorency.qc.ca – zone étudiante – services d'aide – aide financière.
- Vous pouvez faire une simulation d'aide financière à l'adresse suivante : www.afe.gouv.qc.ca (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

Étudiants en difficulté d'apprentissage

- Rencontre avec une conseillère en services adaptés afin de déterminer les mesures d'aide – au Collège (**procédure à confirmer**).
- Important d'avoir déjà un diagnostic établi par un professionnel de la santé.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q : Vu le contexte actuel, est-ce qu'il y aura vraiment des cours qui vont commencer à l'automne 2020 et comment cela va-t-il fonctionner ?

R : Oui, absolument ! Nous mettons tout en œuvre pour que les cours commencent à l'automne, comme prévu. Les professeurs vont donner leurs cours en présentiel en ligne et possiblement des cours en classe pour des activités essentielles.

Q : Quand la formation va-t-elle commencer ?

R : Le 5 octobre 2020

Q : Est-ce possible de suivre cette formation à temps partiel ?

R : Non, c'est une formation qui se donne à temps plein, de jour.

Q : Quelle est la durée de cette formation, le nombre d'heures total ?

R : 1200 heures réparties sur 5 blocs.

Q : Est-ce qu'il y aura des cours durant l'été ?

R : Oui, c'est une formation qui se donne en continu. Il y a 3 semaines de vacances durant la période des Fêtes et 3 semaines de vacances durant l'été. Il n'y a pas de semaine de relâche.

Q : Pour ce qui est des stages, est-ce que je dois trouver moi-même mon milieu de stage ?

R : Non, au Collège Montmorency, il y a une coordonnatrice des stages qui établit les contacts avec les différents milieux et qui trouvent un milieu de stage pour toutes les étudiantes, et ce, pour les 2 stages.

Q : Quel diplôme vais-je obtenir lorsque j'aurai réussi tous les cours ?

R : Une Attestation d'études collégiales (AEC) – Éducation à l'enfance

Q : Si les cours commencent à distance, est-ce que toute la formation se donnera à distance ?

R : Dès que nous aurons l'autorisation pour reprendre les cours en classe, les cours se poursuivront en classe. Plus d'informations à venir.